

Transcription par Daniel Chabernaude de la présentation du rapport 60, faite à l'Assemblée plénière du Conseil de régional PACA le 17 mars 2017

Madame Maud Fontenoy :

"Le rapport 60, porte sur l'orientation régionale pour le plan de sauvegarde des palmiers.

Je vous remercie, Monsieur le Président d'avoir mis ce rapport au vote. C'est un programme qui me tient beaucoup à coeur. Vous savez les palmiers font partie intégrante du patrimoine de notre Région. Ils participent à l'image de marque de nos communes, à l'attrait touristique de nos bords de mer qui sont connus dans le monde entier de la Promenade des Anglais aux îles d'or du parc national de Port Cros . Avec les services on a réfléchi à la meilleure façon d'aider les communes. Les communes, donc, qui font face depuis plusieurs années maintenant à des nuisibles qui causent, vous l'avez vu, d'importants dégâts à cause du charançon rouge notamment. Ce charançon rouge est apparu dans le Var en 2006. Il colonise aujourd'hui toute la bande littorale. Ce sont près de 106 communes et près de 15000 palmiers qui sont contaminés. En France, la lutte contre le charançon rouge est donc devenue maintenant obligatoire sur tout le territoire national avec un arrêté ministériel qui date de 2010. En zone contaminée, les communes doivent donc traiter leurs palmiers de façon préventive. Différentes méthodes ont été développées, plus ou moins avec succès comme vous le voyez. Aujourd'hui la lutte biologique seule, onéreuse, a besoin d'être plus développée pour montrer des résultats. Certains procédés chimiques sont parfois plus efficaces mais peuvent poser des contraintes environnementales. De plus il est essentiel de coupler ces actions avec des démarches auprès des particuliers, propriétaires de palmiers. C'est dans ce cadre que la Région souhaite sauvegarder ses palmiers en accompagnant les communes sur le volet de l'innovation et de l'expérimentation dans leur stratégie pour lutter. Il existe aujourd'hui des procédés préventifs : il y a le piégeage aux phéromones, des dispositifs de détection par caméras thermiques, sismiques, il y a énormément de choses qui sont sur le marché, qui doivent être testées. En accord avec nos engagements de campagne et ceux des assises de l'environnement que nous avons mis en place, nous proposons de lancer dans les prochaines semaines un appel à projet à destination des collectivités et je vous rappelle que nous soutiendrons en priorité les démarches innovantes et intégrées qui consistent à protéger tous les espaces verts en impliquant également les propriétaires particuliers de palmiers."